

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD141

présenté par
M. Thiébaud, rapporteur

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 91, substituer au mot :

« fixé »,

le mot :

« prévu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel